

du Sud-Est asiatique ont choisi cette voie.

Les autres pays en voie de développement ont opté pour des stratégies de **développement autocentré**.

En protégeant systématiquement leurs producteurs de la concurrence externe, ces pays se sont, d'une certaine façon, contraints à réinventer la roue.

Il existe de nombreuses autres différences (politiques notamment) qui peuvent être invoquées pour expliquer les retards de développement (et dans le cas de l'Afrique, le piège démographique serait certainement l'une des toutes premières). Mais s'il est une idée qui est en passe de transformer radicalement les choix des pays en voie de développement. C'est bien celle selon laquelle le développement autocentré a fait long feu.

Source : Sciences Economiques et Sociales; Terminale E.S.; Edition Echaudemaison-Nathan; 1995

TRAVAIL À FAIRE :

8 Quelles stratégies ou politiques industrielles illustrent l'expressoin soulignée ? Pourquoi ?

9 Pourquoi le modèle asiatique devient-il une référence pour l'ensemble des pays sous-développés ?

10 Trois explications du sous-développement semblent se profiler à travers le document 5, Lesquelles ?

(Illustrer la réponse en relevant les expressions faisant allusion à ces explications).

EXAMEN 2)

دورة يونيو 1999	مدة الإنجاز : 3 س	الشعبة : العلوم الاقتصادية
-----------------	-------------------	----------------------------

Document 1

Entre les partisans d'un budget volontariste, quitte à alourdir le déficit, et les défenseurs de l'orthodoxie financière, la confection de la première **loi des finances** de l'alternance s'est avérée un exercice d'équilibriste. Résultat des courses : «l'ajustement budgétaire» sera poursuivi, mais l'investissement et le social bénéficieront quand même d'un coup de pouce.

Ainsi, selon ses concepteurs, la loi des finances 1998-1999 vise à «réunir les conditions d'une relance de l'investissement national dans le cadre d'un partenariat entre le public et le privé en vue de créer le maximum d'opportunités d'emplois». Mais elle répond également au souci de l'ajustement budgétaire, ajustement qui repose sur la « maîtrise de l'évolution des **dépenses ordinaires** et l'amélioration des recettes », comme sur «l'optimisation des dépenses d'investissement ».

Source : La Gazette du Maroc du 24.06.1998. (texte adapté)

Document 2

RECETTES DU BUDGET GÉNÉRAL 1998-99, COMPARÉES À CELLES DU BUDGET PRÉCÉDENT.

Recettes	Montant en milliards de dh	Variation budget 1998-99 par rapport au budget de l'année précédente. (en %)
Recettes :	98,92	+4,3
+définitives :	85,39	+4,4
dont principalement :		
-Impôts directs	25,12	+15,6
-Impôts indirects	30,41	-1,4
-Droits de douane	13,32	-0,9
-Monopoles d'exploitation	6,59	+58,3
-Privatisation	2,00	-50,0
-Dons	0,53	-
+Recettes d'emprunt	13,53	+4,1

Source : La Vie Economique du 03.07.1998.

TRAVAIL À FAIRE :

- 1 Que signifient les expressions soulignées (Document N° 1) ?
- 2 En quoi s'opposent les partisans d'un budget volontariste et les défenseurs de l'orthodoxie financière?
- 3 Comment se positionnent les auteurs de la loi des finances 1998-99 par rapport à ces deux courants ?
- 4 Que signifie la donnée soulignée (DOC 2)?
- 5 Commenter l'évolution des composantes suivantes des recettes définitives : Impôts directs, Droits de douane, Monopoles d'exploitation et Privatisation.

Document 3

La fiscalité est un instrument à la disposition de l'Etat, des plus facilement maniables, pour améliorer ses ressources et surtout pour promouvoir l'investissement. Mais, désormais la marge de manoeuvre des pouvoirs publics devient de plus en plus rétrécie. Le **démantèlement tarifaire** progressif prévu dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union Européenne, conformément aux règles de l'**OMC**, fera perdre au trésor public des entrées importantes. Les droits de douane, qui représentaient environ le quart des recettes ordinaires, ne sont plus qu'à 17% actuellement. C'est un manque à gagner qu'il faut combler pour éviter un déséquilibre budgétaire. Mais pas par le recours à la fiscalité, car les besoins de compétitivité de l'économie nationale nécessitent l'allègement de la pression fiscale.

Source: L'Opinion du 02.07.1997

TRAVAIL À FAIRE :

- 6 Expliquer les expressions soulignées. (DOC 3)

- 7 Quelle théorie des échanges internationaux retrouve-t-on à la base des règles de l'OMC ? Expliquer.
- 8 Montrer la liaison existant entre le démantèlement tarifaire et le déséquilibre budgétaire.
- 9 L'accord d'association entre le Maroc et l'Union Européenne constitue-t-il une contrainte ou une opportunité pour l'économie marocaine ? Discuter.

Document 4

Favoriser une détente des taux. Voilà le maître-mot de toute la politique monétaire appliquée par BANK AL MAGHRIB et le Trésor depuis plus de trois ans. Il s'agit avant tout de réduire le coût de financement des banques afin de leur permettre à leur tour de baisser les taux débiteurs facturés à la clientèle. C'est ce qui explique notamment la suppression du plancher d'effets publics (PEP) en juillet dernier, le réaménagement du système de détermination de la réserve monétaire et la réduction progressive de celle-ci depuis 1993.

Source : *L'Economiste* du 20.10.1998.

TRAVAIL À FAIRE :

- 10 Pourquoi une suppression du plancher d'effets publics et une réduction de la réserve monétaire ?

Document 5

«Le plan ou l'anti-hasard», «plan réducteur d'incertitudes» C'est avec une certaine nostalgie que nous citons ces phrases célèbres de Pierre Massé, l'un des premiers responsables du commissariat au plan français. ... Et du jour au lendemain, au Maroc, le plan a disparu de la circulation et du passé. En effet, depuis le début de la décennie 90, les responsables marocains ont abandonné l'idée de la planification. Derrière cet abandon on retrouve là encore la Banque Mondiale qui reproche au plan marocain son manque de crédibilité : écarts énormes entre prévisions et réalisations. En fait, la suppression de la planification a été une erreur. Le retour à la planification s'impose et devient même une nécessité : le plan permet de quantifier les objectifs économiques du gouvernement, de fixer les priorités et de recenser tous les moyens pour les réaliser, compte tenu des contraintes techniques et sociales.

Source: *L'Opinion* du 10.06.1998

TRAVAIL À FAIRE :

- 11 Pourquoi :
 - a. a-t-on abandonné la planification au Maroc, d'après le document 5 et les connaissances personnelles ?
 - b. Envisage-t-on un retour au plan ?

Document 6

Les recettes de la balance des paiements au titre de l'année 1997 sont de l'ordre de 141 550 millions de dh, alors que les dépenses représentent 136 280 millions.

En 1996, ces recettes étaient de l'ordre 130 717,8 millions de dh contre 128 173,8 pour les dépenses. Les importations pour 1997 sont d'une valeur de 75 020 millions de dh pour 21,8 millions de tonnes, alors qu'en 1996, elles représentaient 71 931,1 millions pour 21,1 millions de tonnes.

Les exportations sont de 44 500 millions de dh pour 19,7 millions de tonnes pour l'année 1997, alors qu'en 1996, elles étaient de 41 300 millions de dh pour 17,8 millions tonnes.

Source : *L'Economiste* du 14.10.1998.

TRAVAIL À FAIRE :

12 Distinguer «Balance des paiements » et « Balance commerciale ».

13 Calculer :

- a. Le solde de la balance des paiements pour 1996 et 1997.
- b. La variation de ce solde en 1997 par rapport à 1996.
- c. Les termes de l'échange réels en 1997 sachant qu'en 1996, ils sont de 67,7%.
(TER = (valeur de la tonne exportée / valeur de la tonne importée) x 100)

14 a. Interpréter les résultats obtenus pour les questions **a** et **b** de 13.

b. Que signifient les termes de l'échange réels obtenus en 1997.

c. Commenter les termes de l'échange réels calculés des années 1996 et 1997.